

**MINISTERE DU TRANSPORT**  
**OFFICE DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PORTS**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 17/2018**

**RELATIF A L'ACQUISITION DE TICKETS HABILLEMENT POUR LE PERSONNEL DE  
L'OFFICE DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PORTS POUR ACHAT DE TENUES  
DE TRAVAIL AU TITRE DES ANNEES 2017/2018**

L'Office de la Marine Marchande et des Ports (OMMP) se propose de lancer un appel d'offres pour l'acquisition de tickets habillement pour son personnel pour achat de tenues de travail au titre des années 2017-2018

Les candidats intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres, tous les jours ouvrables, dès la parution de cet avis, auprès de :

*Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés*

- **Bâtiment annexe 2060 - La Goulette**

*Tél. : 71 735300 – Fax : 71 735812*

et ce, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **cinquante** (50) Dinars par versement au compte de l'OMMP N° 03003038011500450394 à la Banque Nationale Agricole, agence de la gare maritime - La Goulette et contre un bon de versement de ladite somme provenant de la BNA.

Sous peine de rejet, les offres doivent être présentées conformément à l'article (9) des conditions d'appel d'offres et devront parvenir sous pli fermés et scellés, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'O.M.M.P contre récépissé au plus tard le **Mardi 29 Mai 2018 à 09h00** au nom de :

*Monsieur Le Président Directeur Général  
de l'Office de la Marine Marchande et des Ports*

à l'adresse suivante :

**Office de la Marine Marchande et des Ports**  
***Bâtiment Administratif 2060 - La Goulette***

Le cachet du bureau d'ordre central de l'O.M.M.P fait foi.

Les participants ayant retiré le cahier des charges sont invités à la séance d'ouverture publique des offres, et ce, le **Mardi 29 Mai 2018 à 11h00** au secrétariat permanent de la commission des marchés – bâtiment annexe – 1<sup>er</sup> étage.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante :

« **A NE PAS OUVRIR**, APPEL D'OFFRES N°17/2018

**RELATIF A L'ACQUISITION DE TICKETS HABILLEMENT POUR LE PERSONNEL DE  
L'OFFICE DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PORTS POUR ACHAT DE TENUES  
DE TRAVAIL AU TITRE DES ANNEES 2017/2018**

L'enveloppe extérieure doit contenir obligatoirement les pièces suivantes :

**Cautionnement provisoire**

1. Un cautionnement provisoire ou une caution bancaire constituant un cautionnement provisoire d'un montant de cent cinquante mille dinars ( 150 000 DT ) ***Les chèques ne sont pas acceptés***

**Les Documents administratifs**

1. Fiche des renseignements généraux.
2. L'original ou copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de situation fiscale prévue par la législation en vigueur
3. L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'affiliation dans un régime de sécurité sociale
4. Déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non influence.
5. Engagement de souscrire une assurance couvrant la contrefaçon et le vol lors de la livraison.
6. Engagement sur l'honneur que les boutiques conventionnés avec le soumissionnaire vendent tous les articles figurants aux tableau d'habillement du personnel de l'OMMP objet de cet appel d'offres.
7. Déclaration sur l'honneur présenté par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas un employé au sein de l'OMMP ayant cessé son activité depuis au moins cinq ans.
8. L'original du Volume 1 du cahier des charges (C.C.A.O. + C.C.A.P. + C.C.T.P) avec paraphe sur chaque page, signature, date et cachet du soumissionnaire sur les pages comportant la mention « signature du soumissionnaire ».
9. L'original de l'extrait de l'inscription du soumissionnaire au registre de commerce dont la date d'émission ne dépasse pas trois mois.

**L'offre technique est constituée des documents suivants :**

1. Liste des commerçants d'habillement conventionnés avec le soumissionnaire (au moins 3 commerçants pour chaque gouvernorat tel que indiqué dans l'article 9 du CAO, le soumissionnaire doit fournir des copies certifiées conformes aux originaux des conventions ou des contrats avec les commerçants,...)
2. Un spécimen du ticket habillement.

**L'offre financière est constituée des documents suivants :**

1. La Soumission.
2. Le Bordereau des prix.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant ***cent vingt (120) jours*** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Toute offre parvenant à l'Office de la Marine Marchande et des Ports après la date limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue, de même qu'il ne sera pas tenu compte de toute offre non conforme aux clauses et conditions du dossier d'appel d'offres et de l'avis d'appel d'offres.